

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE KNOERINGUE
DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2019**

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire

Présents : MM. GROELLY Patrick, MERTZ Véronique, BURGY Michel, adjoints.
MM. GUTZWILLER Laurent, MUNCH Johnny, MUNCH Pascal, RAPP Chantal,
SCHLURAFF Nadia.

Absents excusés : MM. DOPPLER Franck, GENG Caroline ayant donné procuration à
MERTZ Véronique.

Le secrétaire de séance : Mme MERTZ Véronique.

Ordre du jour :

1. Approbation des derniers procès-verbaux du 10 décembre 2018 et du 21 janvier 2019
2. Travaux de réfection des routes et trottoirs
3. Affaires financières
4. POS / PLU
5. Urbanisme
6. Divers

1. – APPROBATION des PROCES-VERBAUX du 10 décembre 2018 et du 21 janvier 2019

Les procès-verbaux, expédiés à tous les membres, sont commentés par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, ils sont adoptés à l'unanimité.

2. – TRAVAUX de REFECTION des ROUTES et TROTTOIRS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, et soumet à son avis, les nouveaux plans de travaux modifiés conformément aux remarques et propositions émises lors de la dernière réunion du conseil municipal.

Il en rappelle les grandes lignes :

- un plateau au carrefour de la rue de Ranspach élevé de 7 cm (le Cabinet IVR préconisait 10 cm), façonné de telle sorte qu'il permette une évacuation optimale des eaux pluviales,
- des trottoirs des deux côtés de la rue de Bâle larges d'1.50 m chacun,
- la réduction nécessaire de l'angle au carrefour de Muespach/Folgensbourg, côté droit en venant de la rue de Bâle,
- prévoir à ce carrefour la pose de deux tabourets-siphon afin de favoriser l'évacuation des eaux pluviales en cas d'orages violents : à ce sujet, il est proposé de sensibiliser le Cabinet

IVR au problème de ruissellement à cet endroit...Un autre cabinet spécialisé dans ce domaine pourrait éventuellement être approché...

L'idée d'agrandir la grille d'évacuation des eaux pluviales est également avancée, car souvent bouchée par la végétation, mais elle se heurte aux normes en vigueur qui ne l'autorisent pas.

A ce propos, un courrier sera adressé aux propriétaires de la rue des Prés concernés par l'entretien du ruisseau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet tel qu'il est présenté ce jour, en appelant toutefois à la vigilance du Cabinet IVR sur les points suivants, en guise de rappel :

- la réduction de la trajectoire courbe dans l'angle du carrefour Folgensbourg/Muespach,
- augmenter la capacité d'évacuation des eaux pluviales.

Le plan ainsi modifié et validé peut être envoyé aux services du Département par le Cabinet IVR qui se charge de tenir compte au préalable des réserves émises.

Monsieur le Maire ajoute encore :

- Le Département, par courrier du 4 février 2019, informe la Commune de Knoeringue qu'au regard du nombre de dossiers et de l'enveloppe budgétaire disponible, le projet d'aménagement des RD 16 et 16 III n'a pas pu être pris en compte pour l'année 2019. Il sera de fait représenté à l'Assemblée Départementale lors de la préparation du programme 2020.

- Le chiffrage effectué par le Cabinet IVR a été réajusté en fonction des modifications apportées au projet. L'AVP 2 estime les travaux à 895 033 € TTC, contre 965 264 € TTC initialement prévus dans l'AVP 1.

- Il est proposé de recourir à l'emprunt pour permettre le financement de ces travaux : 300 000.00 € seront nécessaires, qu'il conviendra de rembourser sur une durée pouvant aller de 15 à 20 ans. Les services de la mairie sont chargés de contacter différents établissements bancaires pour faire réaliser les simulations qui s'imposent et afin d'obtenir les meilleurs taux possibles.

3. – AFFAIRES FINANCIERES

3.1. – Subventions scolaires

Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de :

65 euros (13 €/jour pendant 5 jours) à :

- MUNCH Joris

pour sa participation à un voyage « aventure au grand air au Chalet de la Haute Joux à Cerniebaud du 22 au 26 avril 2019.

3.2. – Travaux de réfection du préau

Trois devis ont été proposés dans le cadre de ce projet :

- par Vincent Maçonnerie de Feldbach pour un montant TTC de 12 136.80 € (travaux de réfection du dallage compris),

- par l'Entreprise Fuetterer de Winkel pour un montant TTC de 14 477.36 € (dallage également compris),
- par l'Entreprise Kwast de Sierentz pour un montant TTC de 6 228.34 € (travaux de peinture uniquement, sans maçonnerie).

Le Conseil Municipal souhaite engager des travaux de maçonnerie complets. Par conséquent, le choix se portera soit sur Fuetterer, soit sur Vincent Maçonnerie. Mais Monsieur le Maire souhaite au préalable recueillir davantage de précisions sur les travaux proposés par chacune des deux entreprises.

4. – POS / PLU

Une réunion avec M. WISSELMANN, directeur du cabinet TOPOS, est programmée pour le 18 février 2019. Les conclusions de l'enquête publique seront exposées. S'il est avéré que le rapport du commissaire-enquêteur ne soulève aucune remarque particulière, ou s'y opposant, et s'il obtient l'assentiment de toutes les instances, le Conseil Municipal délibérera ultérieurement pour son adoption définitive.

5. – URBANISME

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
DP De Pinho Tatiana	10, rue des Romains	Clôture	Favorable
DP Kauffmann Stéphanie	23, rue du Gué	Piscine enterrée	Favorable
CU Mairie de Knoeringue	1, rue de Ranspach	CU opérationnel	En cours
CU Mairie de Knoeringue	1, rue de Ranspach	CU d'information	Traité
CU Schumacher Antonia	Krummenix	CU d'information	Traité
CU Schumacher Antonia	Hofacker	CU d'information	Traité
CU Schumacher Antonia	Maiacker, rue d'Altkirch	CU d'information	Traité

5.2. – Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :

- la vente du bien non bâti situé en section 1, parcelles 194/85 et 196/86, d'une superficie de 1 258 m², (Hohen Rain) appartenant à EISELE Jean-Marc et MUNCH Monique à WIRTH Damien.

6. – DIVERS

6.1. – CCID (Commission Consultative des Impôts Directs)

Il est demandé par les services fiscaux de fixer la date de la prochaine réunion de la CCID avant le 14 avril prochain. Elle aura lieu le 11 mars à 19h30 à la Mairie.

6.2. – Carré de l'Habitat

Mme SCHLURAFF Nadia, se faisant le rapporteur de suggestions recueillies auprès des riverains, évoque le souhait de ces derniers de créer des places de parking en lieu et place des buissons situés rue de Bâle à hauteur des habitations du Carré de l'Habitat.

En réponse à cette requête, il est dit que si des places de parking sont créées à cet endroit, pour des raisons d'équité, il faudrait le faire partout, ce qu'il n'est pas possible de faire, pour des raisons budgétaires.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h15.

Ordre du jour :

1. Approbation des derniers procès-verbaux du 10 décembre 2018 et du 21 janvier 2019
2. Travaux de réfection des routes et trottoirs
3. Affaires financières
4. POS / PLU
5. Urbanisme
6. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des
délibérations du conseil municipal de Knoeringue
de la séance du 11 février 2019**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
UEBERSCHLAG André	Maire		
GROELLY Patrick	1^{er} adjoint		
MERTZ Véronique	2^{ème} adjoint		
BURGY Michel	3^{ème} adjoint		
DOPPLER Franck	Conseiller Municipal	Absent	
GENG Caroline	Conseiller Municipal	Absente	MERTZ Véronique
GUTZWILLER Laurent	Conseiller Municipal		
MUNCH Johnny	Conseiller Municipal		
MUNCH Pascal	Conseiller Municipal		
RAPP Chantal	Conseiller Municipal		
SCHLURAFF Nadia	Conseiller Municipal		

